

Le Meridional.

VOL. XXV.

ABBEVILLE, LOUISIANE, SAMEDI, 12 MAI, 1883.

NO. 46.

LE MERIDIONAL.

Journal Officiel de la Paroisse
Vermillon.

Publié par... E. I. ADDISON.

ABONNEMENT:

\$2.50... PAR AN... \$2 50

La picote a disparu de la paroisse Assomption.

Il y avait aux dernières dates 46 cas de picotes à Morgan City.

La fièvre jaune s'est déclarée à Vera Cruz, Mexique.

Il y avait une gelée blanche dans la paroisse Morehouse le mois dernier.

Il y aura d'ici une semaine une quantité de mors de ronce. Les gamins ont déjà commencé à les exploiter.

En attendant le chemin de fer on se propose d'établir de suite une ligne télégraphique entre Ibérie et Abbeville; ligne dont nous ressentons le plus pressant besoin.

Pendant la dernière semaine il y a eu plusieurs cas de gastrites et de diarrhée, suivis de prostration fébrile, principalement chez les grandes personnes. La picote volante aussi, sévit toujours.

On vient de découvrir en perforant un puit à la Saline, un vaste gisement de charbon, ce qui, vu la rareté du bois dans certains endroits, sera d'un puissant secours pour notre région.

Le Prof. Joseph Mouillaud, organisateur du Brass Band d'Abbeville et de la Société de Bienfaisance Française de la paroisse Vermillon, est de retour parmi nous, depuis une semaine. Nous lui souhaitons la bienvenue.

M. De Lesseps est de retour du Sahara qu'il était allé inspecter. Il est enthousiasmé au sujet de la submersion de ce désert au moyen du canal, dont nous avons déjà parlé. Un canal de 160 kilomètres de long, peut être fait en 5 ans qui remplira le désert d'eau de la mer.

Il y avait bal samedi dernier aux îles, chez M. A. J. Porter. Pendant une difficulté entre M. Darte et autres, M. Ernest Broussard, constable du ward intervint pour établir la paix; ayant été frappé par Darte, Broussard le tira, la balle l'atteignant et le blessant sérieusement. Les jours de Darte sont en danger.

D'après des informations dignes de foi et de la plus haute autorité, il paraît que le chemin de fer devant relier Ibérie à Abbeville par la voie de la Saline, n'est plus qu'une question de temps. Le chemin de fer de la Saline sera livré au commerce vers la quinzaine de juin et le tracé d'Abbeville commencera dit-on vers cette époque.

Le MERIDIONAL a été touché et profondément surpris, à la réception d'une nouvelle feuille intitulée l'Echo de l'Ouest, journal portant dans ses colonnes vertes les nobles enfants franco-canadiens. Salut à toi noble champion de la race latine en Amérique. Fasse le ciel que ta prospérité ne soit point éphémère et que dans un temps rapproché ta feuille compte une famille compacte d'abonnés. Nous saluons nous louisianais toujours avec plaisir tout ce qui nous rappelle nos descendants.

Depuis la pluie de vendredi passé 4 courant, la nature a changé de toilette; avant cette ondée, tout languissait, beaucoup de plantes déséchaient, mais maintenant les petits pois, les haricots les pommes de terre, la canne, le maïs, enfin toutes les plantes de la saison sont belles à ravir. Malheureusement que la bonne chose est arrivée trop tard pour de certains légumes. Les animaux ne trouvaient pas l'eau aussi facilement que par le passé; les platins étant en partie déséchés. Les laitières donnaient un lait riche, mais la quantité était amoindrie de beaucoup. Le changement a été subit. On dit que les extrêmes se touchent. Maintenant il y a assez d'eau pour abreuver tous les animaux et chevaux de la vaste prairie, et on devra bientôt crier trop de pluie. C'est ainsi que l'homme, jamais content, demande toujours ce qu'il n'a pas.

La route carrossable d'Ibérie à Abbeville.— On désigne ordinairement par le mot carrossable, toute route où les voitures peuvent passer. Tel n'est pas le cas de celle qui part d'Abbeville à Ibérie. Dans cette dernière paroisse il n'existe que des frondières, des trous à crocodiles ou disparaissent à tour de rôle, voitures, chevaux, voire même les hommes. Songe-t-on à réparer les chemins dans la paroisse d'Ibérie? non, on songe aux élections et on s'inquiète peu ou point de forcer les gens comme la loi l'exige en Louisiane à la réparation et nivellement de tout chemin public. Si les autorités d'Ibérie ne se hâtent, il sera tout à fait impossible, autrement qu'en ballon, de se rendre chez eux. Quelle honte pour une paroisse soi disant si amie du progrès et de la civilisation.

NOUVELLES DE PARTOUT.

Il y a, à la Baie St-Louis, Miss., 60,000 oranges.

Dans l'Alabama, les femmes l'emportent de 17,247 sur les hommes.

Le Texas compte posséder en 1890, une population de 4,000,000.

Il y a aux Etats-Unis 50,000 Mennonites, avec 250 ministres et 410 églises.

La cour de circuit des Etats-Unis a décidé que la doture des pièces de 5 cents est une contre-façon.

La crue des eaux a chassé des égouts d'Albany une multitude de rats plus ou moins musqués.

Le contre-amiral Middleton est mort en sa résidence à Washington.

M. Jay Gould est parti pour une tournée d'inspection des chemins de fer dans le Sud et dans le Sud-Ouest.

Les terres des Etats-Unis dont les levées de plans sont encore à faire représentent une superficie d'environ un milliard d'acres.

Le Rév. Heber Newton soutient que les accusations d'hérésie portées contre lui par plusieurs de ses confrères sont sans fondement.

Sur les 9,627,992 lettres enregistrées et paquets transportés l'an dernier par les bureaux de poste des Etats-Unis, 729 ont été perdus.

Les fils de cuivre soumis à la transmission de l'électricité par de puissants moteurs, deviennent vite cassants.

Les fabricants de cigares de la Havane à New York ont accordé l'augmentation de salaires demandée par leurs employés, qui se remettront au travail lundi.

Un meurtrier du nom d'Henry

Revells, a été pendu à Lake Providence, Louisiane, en présence d'une foule énorme; il n'y a pas eu la moindre scène de désordre.

L'homme le plus vieux du pays a 116 ans, se nomme Robert Gibson, et habite le comté de Macon, Illinois. Le vin de Macon n'est pour rien dans la longévité extraordinaire.

La production des œufs.

Tout le monde sait l'importance du commerce des œufs et quelle source de richesse c'est pour certains cultivateurs. Toute tentative faite pour améliorer cette branche de nos produits doit être accueillie avec faveur.

Voici comment il faut procéder pour arriver à augmenter du double ou au moins du tiers, la production des œufs. Chaque année, toutes les poules qui ont dépassé l'âge de quatre ans, doivent prendre le chemin de la marmitte ou du marché. C'est un point essentiel, et il faut être impitoyable si l'on veut arriver à un bon résultat économique.

La poule de trois ans donne le maximum de la production. Dans la quatrième année, elle pond moins, mais les œufs sont plus gros; puis la production va en déclinant chaque année. La poule de cinq ans coûte autant à nourrir que celle de trois ans et produit moins. Il n'y a donc pas lieu d'hésiter, d'autant plus que les jeunes poules pondent à l'arrière saison ou au commencement de l'année, époque où la valeur des œufs est double, triple de celle du temps ordinaire de la ponte. Jamais une vieille poule ne pond l'hiver. Avec des poules de un, deux, trois et ans, bien soignées, bien nourries, on est presque assuré d'avoir des œufs toute l'année. A ce système, on gagnera, en outre, de ne plus manger de volaille coriace, car la poule de quatre ans est encore très bonne.

Mariés—Mardi le 8 courant, en ce village, M. FRANCIS M. LEVY de cette paroisse, et Mlle SOPHIE BEER, d'Abbeville.

Nos remerciements pour la gracieuse carte de faire part dont nous avons été le recipient.

Nous souhaitons au digne couple tout un monde de bonheur dans le grand voyage matrimonial, qu'ils ont si vaillamment entrepris. Que les noirs soucis n'obscurcissent point l'horizon conjugale pendant le long trajet du transit—mais qu'à chaque nouvel an un bonheur nouveau vienne les vivifier et les ranimer.

La Grande Exposition de coton doit se tenir à la Nlle-Orléans.

Juri de Police.

Lundi, 5 Mars 1883.

Le juri de police s'est assemblé conformément à l'ajournement.

Présent.—H. Hoffpauir, président, et les membres dont les noms suivent, savoir: MM. Primeaux, Nunez, Thibeaux, Trahan et Vanslyke.

Absent: M. J. T. Broussard.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues et adoptées.

Wm. Meaux, commissaire des animaux non-marqués pour le 6me district a rapporté qu'il avait vendu des animaux jusqu'au 2 octobre 1882, pour la somme de \$8.00, qu'il paya au Trésorier de paroisse.

Les rapports suivants du Comité des Finances furent soumis, lus et adoptés; il fut ordonné qu'ils soient inscrits aux minutes, savoir: A l'Honorable le Président et membres du juri de police de la paroisse Vermillon.

Nous avons examiné le livre à souches (stamp-book) du Collecteur des taxes de paroisse à partir du 30 septembre 1882, jusqu'au 31 janvier 1883, inclusive, et nous y trouvons comme suit: Col sur les rôles de 1876 \$ 27 72

do do 1878 6 15
do do 1880 34 77
do do 1881 147 82
do do 1882 9545 05

Total 9761 51
A déduire com à 4% 390 46

A rendre compte 9371 05
Montant collecté sur licences de 1882 \$ 475 00

A déduire 5% com 23 75 451 25

Total \$ 9822 30

AVOIR
Par reçu du Trésorier
du 31 octobre \$1572 34
du 30 Nov. '82 1428 83

Licences 33475 3385 29

6437 12
294 10

A rendre compte \$6731 22
Respectueusement soumis,
SOLOMON WISE,
A. VANSLYKE.

A l'Hon. le Président et les membres du juri de police de la paroisse Vermillon.

Le Comité des Finances ont examiné le livre à souches du Collecteur à partir du 1er février '83 jusqu'au 28 du même mois, inclusive, et y ont trouvé qu'il avait collecté comme suit:

Sur les rôles de 1881 \$ 32
do do 1882 293 78

A déduire com 4% 11 16

\$ 282 34

SOLOMON WISE,
A. VANSLYKE.

Sur motion de M. Nunez.

Art. 1^o Résolu, que MM. L. Thibeaux, Ernest Broussard, Jos. Lemaire, M. L. Morton, Rodolphe Broussard, Ernest Duhon et Octave Harrington, soient et sont par le présent nommés un juri de franc-tenanciers pour tracer et désigner une route publique de la Coulée Kinney jusqu'à l'île aux Vachos; et qu'ils en fassent un rapport à la prochaine séance de ce corps.

Art. 2^o Résolu que W. W. Edwards est par le présent employé et chargé d'instituer un procès au nom de la paroisse contre Granville B. Shaw, collecteur des taxes pour la paroisse Vermillon, et ses cautions, pour la somme de \$3308 38 montant d'une balance non payée des taxes de paroisse dont il collecta entre le 30 septembre 1882 et le 28 février 1883, que ledit collecteur n'en rendit pas compte d'après qu'il appert par les livres du collecteur et du rapport du Comité des Finances de cette paroisse; l'Avocat de District J. A. Charquois, est requis d'assister au dit procès.

(Pour les comptes alloués voyez la partie anglaise.)
Le juri s'ajourne sine die.
HOWARD HOFFPAUIR, président.
AMBROISE LACOUR, greffier.

Lundi, 2 Avril 1883.

Le juri de police s'est rassemblée ce jour en session régulière à la maison de cour à Abbeville.

Présents:—Howard Hoffpauir, président, et les membres dont les noms suivent, savoir: MM. Broussard, Nunez, Primeaux, Trahan, Thibeaux et Vanslyke.

Les minutes de la dernière séance sont lues et adoptées.

M. J. T. Broussard ayant donné des raisons valables pour ne pas avoir assisté à la dernière séance, a été excusé.

Le Comité des Finances soumet le rapport suivant, lequel fut lu et adopté et ordonné qu'il soit transcrit sur les minutes:

A l'Hon. le Président et membres du juri de police pour la paroisse Vermillon.

Le Comité des Finances ont examiné le livre à souches du collecteur à partir du 1er jusqu'au 31 Mars 1883, inclusive, et y ont trouvé que le collecteur avait collecté comme suit:

Sur les rôles de 1876..... \$ 7 42
do do 1877..... 20 11
do do 1878..... 20 11
do do 1880..... 39 94
do do 1881..... 43 79
do do 1882..... 301 13

\$ 432 50
SOLOMON WISE,
G. GODCHAUX,
A. VANSLYKE.

Art. 1^o Résolu, que l'estimatif suivant des dépenses probable de la paroisse pendant l'année 1883, soit publié par le Greffier de ce corps dans le journal officiel, pendant trente (30) jours avant de prélever et d'asseoir les taxes de

paroisse, conformément à la loi: Mills.

1 Fonds dans les affaires criminelles 2 1/2

2 Fonds de Grands et Petits Jurés et des Commissaires du Juri 1

3 Fonds d'Imprimeur et Libraire 1/2

4 Fonds d'Avocat de District et de Paroisse 1/2

5 Fonds du Shérif pour tenir la Cour 1/2

6 Fonds des Juges de Paix, Constables, Médecin, Collecteur et Assesseur 1

7 Fonds des Membres du Juri de Police, du Greffier, du Constable, du Comité de Finance et du Trésorier 1

8 Fonds des Chemins et Ponts 1

9 Fonds des Pauvres et Indigents 1/2

10 Fonds des Ecoles Publiques 1

11 Fonds de la taxe spéciale pour la Géole 3 1/2

Total: 13 1/2

M. N. Claude Young fut élu Trésorier de Paroisse en place de M. Isaac Wise démissionnaire; son salaire est fixé à \$150 par an, payable trimestriellement.

Sur motion de M. Thibeaux.

Art. 2^o Résolu que MM. Jos. Lemaire, Colombe Lemaire, Sarrazin Hébert, U. W. Stansbury, Gérard Décur, Paulin Décur et Summerfield Stansbury, soient et ils sont par le présent nommés pour composer un juri de franc-tenanciers à l'effet de tracer et désigner une route publique à partir du Pont Perry jusqu'à la Pointe des Cypres et qu'ils en fassent un rapport à la prochaine session de ce corps.

Sur motion de M. Broussard,

Attendu, Granville B. Shaw, comme collecteur des taxes, a collecté de fortes sommes d'argent comme taxes dues à la paroisse Vermillon pendant les mois de janvier, février et mars 1883, d'après ce qu'il appert par les livres dans la balance audit Collecteur, ainsi que par les rapports du Comité des Finances de cette paroisse, dont sommes il n'a point versées dans le Trésor de ladite paroisse mensuellement comme la loi l'ordonne, et dans son ensemble s'élevant au-dessus de \$3373.21, pour lesquelles sommes il est concussionnaire, en conséquence:

Art. 3^o Résolu, que Joseph A. Charquois, Avocat de District pour le 25me District Judiciaire, assisté par W. W. Edwards, soit et il est par le présent requis d'instituer des procédures légales et convenables, soit par règle soit autrement, à l'effet de recouvrer dit sieur Shaw, collecteur des taxes et ses cautions, les sommes ainsi collectées par lui avec les intérêts y compris; aussi d'intenter des procédures propices et légales dans le but de faire destituer le collecteur Granville B. Shaw, de son office.

Sur motion de M. Vanslyke.

Art. 4^o Résolu que le montant de \$3308.38 mentionné dans l'Article 2^o des procédures du juri de police, adopté le 5 mars 1883, qui démontré que le collecteur, G. B. Shaw, devait cette somme à la paroisse, est erroné et incorrecte en ce que plusieurs avoirs ont été déduits en fixant ledit montant—le montant en réalité dû étant plus élevé comme il appert après examen des rapports du Comité des Finances allouant des commissions pour la collecte des taxes dont il n'a pas été rendu aucun compte—ladite somme dont mention est fait dans ledit Art. 2^o est par le présent rayée; que les commissions allouées dans le rapport du Comité des Finances fait à ce corps à l'assemblée du 5 mars 1883, sont par le présent rejetées.

Sur motion de M. Trahan.

Art. 5^o Résolu que W. W. Edwards soit et il est par le présent requis et autorisé d'intenter une action en litige contre Cade Frères, ou contre toutes les propriétaires de l'habitation Cade de la paroisse Vermillon où le 13me chemin public qui traverse ladite habitation, pour avoir obstrué la route publique et de faire ôter les dites obstructions dedans ledit chemin.

(Pour les comptes alloués voyez la partie anglaise.)

Le juri s'ajourne jusqu'au 1er lundi de juin 1883.

HOWARD HOFFPAUIR, président.
AMBROISE LACOUR, greffier.

NOTICE.

LAND OFFICE at New Orleans, La. March 28, 1883.

Notice is hereby given that the following-named settler has filed notice of his intention to make final proof in support of his claim, and that said proof will be made before the Judge or Clerk of Court, at Abbeville, La., on May 12th 1883, viz: Pierre Dupré Leblanc, of Vermilion parish, La., Homestead No. 4953, for the SW. quarter, Section 25, T. 12, S. R. 4 E.

He names the following witnesses to prove his continuous residence upon, and cultivation of said land, viz: Severien Primeaux, Severien Primeaux Jos. Richard and Octave Bonrqua, all of Vermilion Parish, La.

C. B. DARRALL, Register.
April 7th '83

NOTICE.

LAND OFFICE at New Orleans, La. March 28, 1883.

Notice is hereby given that the following-named settler has filed notice of his intention to make final proof in support of his claim, and that said proof will be made before the Judge or Clerk of Court, at Abbeville, La., on May 12th 1883, viz: Eloi Simon, of Vermilion Parish, La., Homestead No. 4853, for the E. half of the SW. quarter, of Sec. 24, T. 11, SE. 3 East.

He names the following witnesses to prove his continuous residence upon, and cultivation of said land, viz: André Hébert, of Lafayette Parish; Nicholas Blanc, Core Vincent and Robert Boudreaux, of Vermilion Parish, La.

C. B. DARRALL, Register.
April 7-'83.(5t)

NOTICE.

LAND OFFICE at New Orleans, La. March 28th 1883.

Notice is hereby given that the following-named settler has filed notice of his intention to make final proof in support of his claim, and that said proof will be made before the Judge or Clerk of Court, at Abbeville, La., on the 12th of May 1883, viz: Gabriel Sawyer, of Vermilion Parish, La., Homestead No. 4934, for the NE. quarter of Sec. 23, T. 12, S. R. 4 East.

He names the following witnesses to prove his continuous residence upon, and cultivation of said land, viz: Joseph Jones, Cary Jones, John Cary Jones and Nelson Taylor, all of Vermilion Parish, Louisiana.

C. B. DARRALL, Register.
April 7-'83.

Avis Officiel.

Ce qui suit indique les différents détails des dépenses qui doivent être encourues pour l'année 1883, adoptés par le juri de police à leur session régulière tenue le 2 avril 1883, et dont la publication a été ordonnée dans le journal officiel, et devant paraître dans le journal pendant 30 jours, conformément à la loi, avant le prélèvement de la taxe sur les propriétés taxables de cette paroisse:

Mills

1 Fonds dans les affaires criminelles 2 1/2

2 Fonds des Grands et Petits Jurés et des Commissaires du Juri 1

3 Fonds d'Imprimeur et Libraire 1/2

4 Fonds d'Avocat de District et de Paroisse 1/2

5 Fonds du Shérif pour tenir la Cour 1/2

6 Fonds des Juges de Paix, Constables, Médecin, Collecteur et Assesseur 1

7 Fonds des Membres du Juri de Police, du Greffier, du Constable, du Comité de Finance et du Trésorier 1

8 Fonds des Chemins et Ponts 1

9 Fonds des Pauvres et Indigents 1/2

10 Fonds des Ecoles Publiques 1

11 Fonds de la taxe spéciale pour la Géole 3 1/2

Par ordre du Juri de Police: 7 avril 1883.

AMBROISE LACOUR,
Greffier du Juri de Police.

HOMES FOR THE MILLION! — in Vermilion Parish, Louisiana, Never overlooked. Send stamp for descriptive circular to VERMILION IMMIGRATION ASSOCIATION, Abbeville, La